



Édito

La sécurité, routière en particulier, est l'affaire de tous, elle nous concerne tous et nous intéresse tous. A l'heure où le trafic routier poursuit son accroissement progressif, la protection des divers usagers de la route et de ses abords est une préoccupation primordiale de toute municipalité.

La Brède ne fait pas exception et la sécurité des piétons, cyclistes, automobilistes est au cœur de tous les projets d'aménagement urbain de la municipalité. L'avenue Charles de Gaulle, axe central et essentiel de la Commune qui voit passer près de 12 000 véhicules par jour, se doit d'être exemplaire en la matière.

Les aménagements réalisés depuis plusieurs années ont déjà permis de réduire considérablement le nombre de camions et convois exceptionnels qui empruntent cet itinéraire et de réduire sensiblement la vitesse des véhicules en ville, souvent critiquée par une majorité de citoyens. Les piétons et cyclistes sont dorénavant protégés sur tout le parcours grâce à la piste en site propre aujourd'hui achevée. L'effort sera poursuivi en ce sens avec la remise en service d'une ligne blanche continue entre les giratoires de l'Espérance et de Pouton pour supprimer les traversées de chaussées et arrêts sur voie dangereux.

Une démarche similaire de sécurisation sera concrétisée cette année aussi sur l'avenue de la Sauque et l'avenue du Reys que j'ai décidé de classer en agglomération pour y réduire la vitesse à 50 km/h et y aménager progressivement des ralentisseurs et pistes multifonctions. Cet engagement pour la sécurité sera ensuite poursuivi sur l'avenue du Château dans un proche avenir. Parce que la sécurité est l'affaire de tous, elle est une priorité municipale de tous les jours.

Bâtonnier Michel DUFRANC
Maire de La Brède

Avenue Charles de Gaulle

Fin de la troisième phase d'aménagement

Le réaménagement de l'avenue Charles de Gaulle arrive à son terme : enfouissement des réseaux électriques, réfection de l'éclairage public et de la voirie, création d'une piste multifonction, sécurisation de la voie et plantations ont transformé cet axe utilisé quotidiennement par près de 12 000 véhicules et de nombreux piétons.

Débuté en 2006 avec l'aménagement du Centre Bourg, puis en 2007/2008 avec la deuxième tranche (entre le pont du Saucats et le giratoire de Pouton) et aujourd'hui avec la dernière

phase (de ce giratoire jusqu'à l'allée de la Perrucade) **ce grand projet a progressivement structuré l'axe principal de notre Commune et valorisé l'entrée de ville.**



La sécurité avant tout

L'objectif premier était de réduire la vitesse des véhicules à l'approche du Centre Bourg : un nouveau rond point franchissable a été construit au carrefour de l'allée de la Perrucade et de l'entrée de la zone du Coudougney. Un ralentisseur a également été réalisé afin de faciliter aux piétons la traversée de la voie.

Favoriser la circulation des piétons et des cyclistes

Cet aménagement permet désormais de relier les quartiers résidentiels et la zone d'activités commerciales au Centre Bourg grâce à la réalisation d'un cheminement doux, sécurisé.



Mettre en valeur les espaces verts

De nombreuses plantations ont été faites tout le long de l'avenue, des arbres et des arbustes séparent la piste multifonction de la voirie et agrémentent le paysage.

3ÈME PRIX LITTÉRAIRE



du « Cercle des Amis de Montesquieu et de la Ville de La Brède »

Une présélection avait permis de retenir quatre ouvrages dont le thème, ou l'intrigue lorsqu'il s'agit de romans, est une évocation de ce XVIIIème siècle fortement marqué par les philosophes.

De riches débats

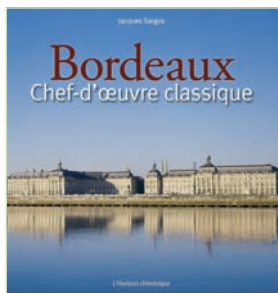
Les 12 jurés présents ont discuté pendant plus de deux heures des points positifs des différents ouvrages ou de ce qui, dans leur lecture, leur avait posé problème.

Eclats de voix et éclats de rire filtraient parfois à travers la porte de la salle de réunion ; le choix s'est avéré difficile et a fait l'objet d'une belle discussion, ce qui fait dire à Alexandre de MONTESQUIEU, Président du Cercle :

« C'est très enrichissant car les lecteurs - les membres du jury - sont très différents. Certains ont une lecture « académique » d'autres ont une approche plus sensitive et les remarques sur un même livre peuvent être tout aussi positives que négatives. »

En choisissant le bordelais Jacques SARGOS pour son livre « Bordeaux, Chef d'œuvre classique », le jury a assumé l'originalité de sa présélection et a opté pour une empreinte régionale de qualité.

« Ce livre est très bien fait et remarquablement illustré des merveilleuses photos d'Alain BEGUERIE. C'est un ouvrage de référence à offrir aux amis qui ne connaissent pas Bordeaux, ou qui le connaissent mal. C'est un incontournable. »



L'avis des nouveaux jurés

Pierre de TOURNEMIRE, représentant la famille de Montesquieu et la journaliste Dominique GODFREY avaient cette année rejoint les jurés chargés de décerner le prix. Le premier s'est déclaré « aussi fier qu'impressionné d'avoir à donner son avis au même titre que des universitaires ou des écrivains. » La seconde, habituée des jurés d'arts plastiques, a apprécié le fait que « tout le monde s'exprimait avec beaucoup de liberté et écoutait les autres avec intérêt. J'ai aussi été frappée par le regard de Mme VOLPIHAC-AUGER (Professeur de Littérature à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon) sur le livre de Jacques SARGOS, elle qui vient d'une autre région. »



La réunion à peine terminée, l'auteur et le photographe ont été prévenus par téléphone de leur « triomphe » brédois et l'un comme l'autre en étaient très heureux. Leur intérêt montre que ce prix littéraire dans sa troisième année d'existence, retient l'attention des écrivains et des éditeurs.

Il leur sera remis lors de la manifestation « Montesquieu et Nous » le 18 septembre prochain au Château de La Brède.

Photo et texte Suzie Vierge

JEUNESSE

Les mains dans l'argile

Dans le cadre des activités multiculturelles de l'Accueil Périscolaire Municipale, seize enfants ont participé à un atelier poterie animé par Marie-France et Philippe LEGER. Ils ont travaillé sur le thème de l'UNICEF et de "l'enfant dans le monde". Ils ont découvert 3 parties du monde : la Sibérie, l'Afrique et l'Amérique du Sud et Centrale.



Cette découverte de la poterie a enchanté les enfants, ils ont modelé et peint des masques africains, des lamas, des bols... chacun a pu tourner le sien.

Leurs œuvres seront exposées à la kermesse de l'école.



Rencontre avec un clown

Sur une proposition de Jérémy Laporte, directeur de l'Accueil de Loisirs Maternel, plus de quarante enfants ont assisté à un spectacle de clown à la Salle des Fêtes, mercredi 31 mars.

« L'objectif est de développer les activités culturelles, l'an dernier déjà, nous avons organisé une rencontre avec une conteuse. Ces animations nous permettent de rebondir, nous avons ainsi proposé des jeux et des ateliers sur ce thème : magie, jonglage, ... »

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Zoom sur les premiers travaux du Comité Consultatif

En juillet 2008, la commune de La Brède a créé un **Comité Consultatif de la Ville de La Brède** afin d'associer des personnes représentatives de la population brédoise à la réflexion et à la décision sur des sujets d'intérêt général (voir bulletin de Janvier 2009). Plusieurs missions lui ont été confiées dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement ou encore de la publicité.

Après un travail de fond sur le terrain, quartier par quartier, et diverses réunions de synthèse, le Comité Consultatif a remis au Maire son premier rapport le 9 avril 2010. Ce rapport porte sur la mission en urbanisme / aménagement du territoire qui était, d'une part, d'identifier les éléments de patrimoine qui participent à l'identité de la commune et, d'autre part, de proposer des pistes de réflexion sur le maillage des cheminements doux (piétons et cyclistes).

- Sur le premier point, l'objectif est de **protéger les éléments du patrimoine brédois dans le document d'urbanisme en s'appuyant sur le travail du comité consultatif**. Plusieurs bâtiments ont ainsi été répertoriés, ainsi que des arbres remarquables ou encore des moulins, puits et murs en pierre faisant partie de la mémoire de la commune.
- Sur le second point, il s'agit **d'intégrer les propositions du comité consultatif dans le schéma des cheminements doux de la commune et dans le Plan Local d'Urbanisme**, document en cours de modification.

Ce rapport du Comité sera étudié avec beaucoup d'attention par la municipalité qui entend s'appuyer sur l'expertise citoyenne pour renforcer ses politiques dans ces domaines.

Enquête publique

Une enquête publique aura lieu du 25 mai au 26 juin 2010 pour **l'aménagement de la piste cyclable départementale entre Hostens et La Brède**.

Le dossier sera consultable en mairie et un registre sera mis à la disposition du public afin d'y formuler ses observations.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie le vendredi 18 juin 2010 de 9h à 12 h pour recevoir les observations du public.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les jachères fleuries : une nouvelle manière de respecter l'environnement

Avec l'arrivée du printemps, les services techniques municipaux ont démarré la mise en place de jachères fleuries notamment à Pouton, aux tennis et autour de l'église.

De quoi sont composées les Jachères Florales ?

Ce sont principalement des mélanges de graines composés de fleurs annuelles, c'est-à-dire de fleurs qui vont germer au printemps et finir leur cycle et mourir en début d'hiver, généralement lorsque les premières fortes gelées arrivent. Ces mélanges ne comportent ni fourragères comme le trèfle, ni graminées ou céréales.

Pourquoi les Jachères Fleuries ?

Ces **champs de fleurs** permettent d'enrichir le paysage rural, parfois un peu monotone.

L'objectif est de positionner ces îlots de couleur de façon judicieuse : à proximité d'une route, à l'entrée d'un village, le long d'une piste cyclable ou d'un chemin de randonnée, à l'abord d'un monument historique ou d'un site à intérêt touristique.

Quel est l'impact sur la faune et la flore ?

Le milieu est colonisé par de nombreux insectes et invertébrés : coccinelles, papillons, coléoptères... Qui trouvent là beaucoup d'éléments favorables à leur développement : pollen, nectar, eau à l'aisselle des feuilles et des tiges, humidité, et un couvert pour les abriter.



Fleurissons La Brède !

Fleurir nos balcons, nos cours, nos jardins, ou nos vitrines contribue à embellir notre cadre de vie et à affirmer l'identité de La Brède. Chaque année, le fleurissement valorise notre Commune.

Grâce à l'aménagement et à l'entretien de ses espaces verts publics, La Brède a obtenu sa première fleur au concours des Villes Fleuries. Poursuivons l'embellissement du Centre Bourg et des quartiers. Le fleurissement des particuliers est également pris en compte. Toutes les initiatives privées sont les bienvenues.

BRÈVES

Exposition

Les ateliers Croq'Art du Foyer Socio Culturel de La Brède présentent dans les locaux du Cercle de l'avenir rue Latapie du 22 mai au 30 mai 2010, leur exposition de peintures intitulée "Horizons".

Fête de l'USB Rugby

Dimanche 30 mai

10h : mini match de rugby flag parents-enfants

11h30 : apéritif : huitres, crêpinettes et vin blanc

12h30 : BBQ party

Animations par la société Loc Sport (Air2jeux) pour les enfants : babyfoot, table air soufflé, parcours gonflables, surprise spéciale pour les mamans, animation musicale par le groupe Musica La Brède.

Visites nature des bords de Garonne

Participez aux sorties nature des zones humides des bords de Garonne animées par les guides naturalistes de la Réserve Naturelle Géologique de Saucats - La Brède.

• **Samedi 29 mai** - Faune flore du bocage humide

• **Samedi 19 juin** - A la poursuite du cuivré des marais

Inscriptions au 05 56 72 27 98

Études environnementales LGV

Nous rappelons que dans le cadre des études pour la construction de la LGV, des expertises écologiques sont réalisées dans un fuseau de 3000 m de large entre janvier et décembre 2010 par des cabinets conseils spécialisés. Des prospections diurnes et nocturnes, autorisées par arrêté préfectoral, y compris dans les propriétés privées, peuvent avoir lieu régulièrement sur la commune pendant cette période.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication
Photos : Mairie • Impression : Imprimerie Jammayrac • Tirage à 1500 exemplaires
Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède - 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex
Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

Guide du locataire

Aujourd'hui tout logement occupé par un locataire pour son habitation principale doit être conforme à des caractéristiques de décence.

Le bailleur doit présenter lors de la signature du contrat de location un diagnostic de performance énergétique, un constat de risque d'exposition au plomb et un état des risques naturels et technologiques.

Le propriétaire est aussi tenu à l'obligation d'entretien et à réparer les outrages naturels du temps. Il doit notamment remplacer une chaudière, un chauffe - eau, une moquette ou un parquet trop vétustes, aussi les grosses réparations sur les toitures, menuiserie, fissure du carrelage qui résulterait d'un vice de fabrication.

Ainsi, si vous constatez une surconsommation d'énergie due notamment à un problème d'isolation, la première démarche à faire est de contacter votre propriétaire.

En tant que locataire vous avez aussi des obligations, telles que payer régulièrement votre loyer, ainsi qu'assumer les charges et réparations locatives.

Contact utile :

ADIL (Association Départementale d'Information Logement)
05 57 10 09 10

Déclaration des revenus 2010

L'effort de lisibilité entamé en 2009 se poursuit en 2010 : les déclarations de revenus normale, simplifiée et complémentaire ont été réaménagées afin d'améliorer encore leur compréhension et leur harmonisation avec les autres documents de la direction générale des Finances publiques (DGFiP).

Le service de déclaration par Internet www.impots.gouv.fr est ouvert 24h/24 et 7 jours/7. Totalement sécurisé, il permet d'obtenir un accusé de réception dès la déclaration terminée. Pour toute question d'ordre technique relative à la déclaration par Internet, une assistance est accessible par courriel et par téléphone.

Date limite de dépôt de la déclaration papier : Jusqu'au 31 mai 2010, minuit

Dates limites de souscription des déclarations en ligne (zone 2) : mardi 17 juin 2010 à minuit.

Pour vous aider, **une permanence des impôts** se déroulera le **MARDI 11 mai 2010** à la Salle des Fêtes de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

IMPÔTS : MAINTIEN DES TAUX

Pour la 6^{ème} année consécutive, la majorité municipale a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales (taxes foncières bâti, non bâti et d'habitation) que perçoit la commune pour financer son développement.

Dans un contexte économique difficile, il nous a semblé juste de ne pas alourdir la pression fiscale, et ce tout en maintenant notre programme d'investissement, d'embellissement et d'amélioration de nos infrastructures, et de notre cadre de vie. Renoncer à augmenter nos recettes fiscales n'empêche pas de mener une politique cohérente avec nos engagements de campagne.

Une part conséquente du budget communal sera consacrée à l'entretien de la voirie communale et de desserte des quartiers.

C'est un choix politique fidèle à notre conception de ville en mouvement !

Sans verser dans l'autosatisfaction, nous ne pouvons que constater qu'en matière d'augmentation d'impôts, nous faisons office d'exception, si l'on compare la tendance départementale, voire cantonale. En effet, d'autres communes voisines, de sensibilité différente, n'ont pas hésité à relever leurs taux d'impositions, parfois lourdement

La Brède aux Citoyens

La semaine du développement durable s'est achevée début avril sans aucune animation organisée par l'exécutif municipal. Pourtant que de thèmes à aborder autour des économies domestiques : la récupération des eaux de pluie, l'encouragement au tri, au compostage, la mutualisation des prestations de conseils et d'achats d'équipements adapté, tant de propositions économiquement intéressantes qui nous concernent tous.

Comme en 2009, en septembre, nous vous proposerons une journée thématique autour de l'amélioration énergétique et environnementale de l'habitat neuf ou ancien.